



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le : 16/07/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/412

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Astreinte. Enlèvement de l'oeuvre 'le crocodile'.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'été 2009, la Ville de Bordeaux a organisé une exposition dénommée « sculptures en ville » présentant les œuvres monumentales de différents artistes dont « Le Crocodile ».

Comme suite au terme de la convention d'occupation du domaine public et au refus de M.Renou de retirer l'œuvre, la Ville de Bordeaux a saisi le président du Tribunal Administratif afin d'ordonner le retrait de cette œuvre du domaine public.

Par ordonnance en date du 7 juillet 2011, le juge des référés a enjoint à M.Renou d'enlever l'œuvre.

En l'absence d'exécution, le juge des référés a condamné M.Renou à payer une astreinte provisoirement liquidée à 20 000 euros et autorisé la Ville de Bordeaux à enlever l'œuvre dans un délai d'un mois.

L'œuvre a été retirée par M.Renou au début du mois janvier 2012.

M.Renou a engagé concomitamment une action en réparation du préjudice résultant notamment des dégradations portées au « Crocodile » lors de son installation par les services municipaux et évalué par ses soins à 55 000 euros.

Le Tribunal Administratif n'a pas fait droit à toutes les demandes de M.Renou et a condamné la Ville à verser 21 268 euros. Cette somme a été réglée par la compagnie d'assurance titulaire du marché en responsabilité civile de la Ville.

Le contentieux avec M.Renou est aujourd'hui terminé en l'absence d'appel.

M.Renou reste toutefois redevable de la somme relative à l'astreinte liquidée par le juge des référés rappelée ci-dessus.

Toutefois, compte tenu du fait que le prononcé de l'astreinte a produit ses effets en contraignant M.Renou à exécuter l'ordonnance du 7 juillet 2010 enjoignant l'artiste à retirer l'œuvre, il vous est proposé Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux d'exonérer M.Renou du versement de cette astreinte.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN